



JACQUET METALS

Société Anonyme au capital de 35.766.549,47 euros
Siège social : 7 rue Michel Jacquet
69800 Saint-Priest
RCS Lyon 311 361 489

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 25 juin 2021

Huis clos et modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle lié au Covid-19 et dans le souci de préserver la santé et la sécurité de chacun, les actionnaires de la société JACQUET METALS, ci-après la « **Société** », sont informés que l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société, ci-après l'« **Assemblée** », se tiendra exceptionnellement à huis clos, et en conséquence sans la présence physique des actionnaires, le :

Vendredi 25 juin 2021 à 10 heures,
7 Rue Michel Jacquet, 69800 Saint Priest

Cette Assemblée se tenant hors la présence physique des actionnaires, ceux-ci sont invités à voter par correspondance ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à un tiers (pour voter par correspondance). En conséquence, il ne sera pas délivré de carte d'admission.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2021 (numéro 2101525) et l'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires dans les prochains jours.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces mêmes avis. L'actionnaire pourra ainsi participer à l'Assemblée à distance en retournant le formulaire unique de vote qui permet de choisir entre l'un des modes de participation suivant :

- voter par correspondance,
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou adresser une procuration sans indication de mandataire, ou
- donner pouvoir à toute autre personne physique ou morale de son choix étant précisé que, dans ce cas, le mandataire ne pourra pas représenter l'actionnaire physiquement à l'Assemblée et devra voter par correspondance.

Ne seront pris en compte que les formulaires de vote dûment remplis parvenus à la Société Générale, à l'adresse Services Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03, trois jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée, soit le 22 juin 2021 au plus tard, et accompagnés de l'attestation de participation délivrée par les intermédiaires habilités, pour les actions au porteur sauf concernant les mandats avec indication de mandataire, exprimés par voie électronique à legal@jacquetmetals.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-avant, lesquels devront être parvenus au plus tard le 21 juin 2021.



Compte tenu de la tenue de l'Assemblée à huis clos, il est précisé qu'il sera impossible de proposer des résolutions durant l'Assemblée. Les demandes d'inscription de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour de l'Assemblée remplissant les conditions prévues par les articles L.225-105, R.225-71 et R.225-73 du Code de commerce, présentés par des actionnaires, doivent, conformément aux dispositions légales, être parvenue au siège social, 7 rue Michel Jacquet, 69800 Saint-Priest, à l'attention de Monsieur Thierry PHILIPPE, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard le vingt-cinquième jour qui précède la date de l'Assemblée, sans pouvoir être adressée plus de vingt jours à compter de la publication de l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 7 mai 2021, soit au plus tard le 27 mai 2021.

Compte tenu de la tenue de l'Assemblée à huis clos, il est également précisé qu'il sera impossible de poser des questions pendant l'Assemblée. Tout actionnaire peut également formuler une question écrite. Ces questions devront être adressées par lettre recommandée avec avis de réception au siège social, 7 rue Michel Jacquet, 69800 Saint-Priest, à l'attention de Monsieur Thierry PHILIPPE, ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : comfi@jacquetmetals.com. Conformément à l'article 8-2 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 tel que modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020, pour être prises en compte, les questions écrites doivent être reçues avant la fin du second jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit avant le 23 juin 2021 à minuit. Ces questions doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'Assemblée fera cependant l'objet d'une retransmission audio en direct, à laquelle seuls les actionnaires de la Société s'étant inscrits au préalable en formulant leur demande au plus tard 24 heures avant la date de l'Assemblée, soit le 24 juin 2021 à 10 heures à l'adresse mail ag2021@jacquetmetals.com pourront assister. Une retransmission audio sera ensuite accessible à tous en différé sur le site internet de la Société (www.jacquetmetals.com).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, soit jusqu'au 20 juin 2021 demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité,
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée soit à compter du 10 juin 2021.

Tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce pourront être consultés sur le site de la Société : www.jacquetmetals.com, à compter du vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée, soit le 4 juin 2021.

JACQUET METALS est un leader européen de la distribution d'aciers spéciaux. Le groupe développe et exploite un portefeuille de trois marques :

JACQUET tôles quarto inox - **STAPPERT** produits longs inox - **IMS group** aciers pour la mécanique

Avec un effectif de 2 857 collaborateurs, JACQUET METALS dispose d'un réseau de 106 centres de distribution dans 25 pays en Europe, en Asie, en Amérique du Nord.

JACQUET METALS : Thierry Philippe - Directeur Général Finance - comfi@jacquetmetals.com

NEWCAP : Emmanuel Huynh - T +33 1 44 71 94 94 - jacquetmetals@newcap.eu